

Elaboration de son projet professionnel

L'étape précédente s'est traduite par une investigation de vos atouts.

Il s'agit maintenant d'aborder la transition entre le passé qui vient d'être analysé et le futur dans lequel il faut se projeter.

Qu'est-ce qu'un projet ?

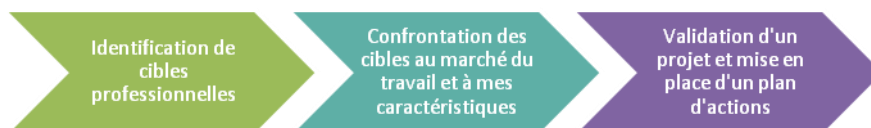
Il correspond au type de fonction que l'on cherche à occuper dans l'avenir : mais il peut aussi s'inclure dans un projet de vie plus général.

Le projet :

- doit être réaliste : il doit tenir compte de vos contraintes et des opportunités du marché
- doit être réalisable : il doit pouvoir être atteint au moyen d'actions appropriées, à partir de vos aptitudes existantes.
- doit pouvoir se définir : par des éléments tels qu'une fonction, un secteur économique, un niveau hiérarchique, une rémunération, une région. Mais peut aussi prendre d'autres formes : une structure nouvelle à créer, une mission de transition...

Comment construire son projet ?

- Exprimer d'abord vos idées (sans se soucier de leur réalisme au début), à partir de : De vos intérêts, motivations, valeurs ; de vos réussites ; de vos rêves,...
- Identifier des pistes professionnelles
- Vérifier que vos cibles soient réalistes et réalisables à court/moyen terme
- Mettre en place un plan d'actions adapté



<https://www.emploi-store.fr/portail/centredinteret/choisirunmetier/construireSonProjetProfessionnel>